INTER RHÔNE
INTERPROFESSION DES VINS A.O.C.
CÔTES DU RHÔNE & VALLÉE DU RHÔNE

Avignon, le 10 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTER RHÔNE : SAMUEL MONTGERMONT DÉVOILE SA FEUILLE DE ROUTE POUR CONSTRUIRE UN VIGNOBLE PLUS ROBUSTE ET CONQUÉRANT

Quatre jours après son élection à la présidence d'Inter Rhône, Samuel Montgermont a présenté ce mardi 10 novembre les grandes orientations de sa mandature pour les trois prochaines années. Face aux mutations structurelles du marché vitivinicole et aux difficultés économiques rencontrées par les professionnels, le nouveau président appelle à une transformation collective du modèle rhodanien. Avec une vision à horizon 2035, son ambition est de restaurer la robustesse économique des entreprises, de renforcer l'attractivité des vins de la Vallée du Rhône et de concentrer les moyens de l'interprofession sur des priorités stratégiques clairement définies.

FACE À UNE CRISE STRUCTURELLE, CONSTRUIRE UNE VISION À DIX ANS

Recul de la consommation, tensions sur les marchés, aléas climatiques et incertitudes géopolitiques : la filière vitivinicole traverse une période de transformations profondes, qui impose de repenser durablement ses modèles économiques.

Les vignobles AOC de la Vallée du Rhône n'échappent pas à ces évolutions. Entre 2021 et 2025, les mises en marché ont reculé de plus de 500 000 hectolitres, tandis que les surfaces revendiquées ont diminué de près de 6 000 hectares et que le nombre d'exploitations s'est contracté.

Face à cette situation, Samuel Montgermont défend la nécessité de dépasser les seules réponses conjoncturelles pour engager une adaptation structurelle de la filière.

Son ambition : passer d'une logique de performance à une logique de robustesse, afin de permettre aux exploitations viticoles et aux entreprises de négoce de mieux résister aux crises, de retrouver des perspectives économiques et de continuer à investir et à transmettre.

Cette ambition se traduira notamment par le projet d'organiser des **États généraux de la viticulture du Rhône**, associant l'ensemble des parties prenantes du territoire : professionnels, pouvoirs publics, collectivités, chambres d'agriculture et partenaires économiques. Objectif : construire une vision partagée du vignoble à horizon 2035 et identifier les transformations nécessaires pour assurer sa pérennité.

RESTAURER LA RENTABILITÉ ET MIEUX ADAPTER L'OFFRE AUX MARCHÉS

Premier chantier de la nouvelle mandature : rétablir les conditions d'un équilibre économique durable entre production et commercialisation.

Pour Samuel Montgermont, cette évolution passe par une meilleure connaissance des marchés, des attentes des consommateurs et des débouchés réels des vins de la Vallée du Rhône.

L'interprofession entend ainsi renforcer ses outils d'analyse économique afin d'accompagner les différentes appellations dans leurs orientations de production et de mise en marché.

Plusieurs leviers sont identifiés :

Mieux anticiper les besoins des marchés, en analysant les flux commerciaux, les profils de vins recherchés et les perspectives de débouchés.

Adapter les volumes aux réalités économiques, en accompagnant les réflexions des appellations sur leurs potentiels de production, dans le respect de leurs spécificités et du cadre réglementaire.

Renforcer les relations entre production, négoce et distribution, notamment en encourageant la contractualisation et les partenariats de long terme.

Replacer la rentabilité à l'hectare au cœur des réflexions, en recherchant un meilleur équilibre entre les coûts de production, les volumes commercialisables et la valorisation des vins.

Le nouveau président souhaite également renforcer le rôle de l'Institut Rhodanien dans l'accompagnement technique de ces transformations. Adaptation au changement climatique, expérimentations sur les pratiques culturales, évolution des profils de vins et recherche de solutions innovantes constitueront autant de leviers pour préparer l'avenir du vignoble.

CONSTRUIRE LA « PRÉFÉRENCE RHÔNE » : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA PROMOTION

Au-delà de la nécessaire adaptation économique, Samuel Montgermont souhaite faire de l'attractivité des vins de la Vallée du Rhône un axe majeur de son mandat.

Dans un environnement où les habitudes de consommation évoluent et où la concurrence s'intensifie, **l'enjeu n'est plus seulement de faire connaître les appellations, mais de donner aux consommateurs de nouvelles raisons de choisir les vins du Rhône.**

Cette ambition de construire la « préférence Rhône » reposera sur une évolution des stratégies de communication et de promotion, avec une approche plus transversale, davantage centrée sur les attentes des publics, les expériences et les occasions de consommation.

La diversité des appellations, des terroirs, des profils de vins et des savoir-faire constituent à cet égard des atouts majeurs pour répondre à la pluralité des consommateurs et des marchés.

L'interprofession entend concentrer ses moyens sur les marchés et les publics prioritaires, renforcer la lisibilité de son offre et privilégier les actions collectives capables de générer un impact significatif.

Parmi les pistes envisagées figurent notamment le développement d'une communication davantage fédératrice autour de l'identité rhodanienne et la concentration des efforts sur des rendez-vous à forte visibilité.

FAIRE DE L'ŒNOTOURISME UN LEVIER STRATÉGIQUE D'ATTRACTIVITÉ

Autre ambition forte de cette nouvelle mandature : positionner la Vallée du Rhône parmi les destinations de référence pour le tourisme viticole.

Samuel Montgermont souhaite franchir une nouvelle étape dans la structuration et la valorisation de l'offre œnotouristique, en renforçant les synergies entre les professionnels du vin et les acteurs du tourisme.

Cette ambition pourrait notamment prendre forme à travers **la création d'un Institut Rhône Œnotourisme**, destiné à coordonner les initiatives, accompagner les professionnels et améliorer la visibilité des expériences proposées dans les vignobles.

Le projet s'articule également autour du **Carré du Palais, à Avignon**, appelé à devenir un lieu emblématique de découverte des vins et des vignobles de la Vallée du Rhône.

Pensé comme un point de rencontre entre le vin, la culture, la gastronomie et le tourisme, ce lieu pourrait réunir des espaces de découverte et d'interprétation des vignobles, des expériences de dégustation, des dispositifs d'information œnotouristique et des propositions de formation.

L'objectif est double : renforcer l'attractivité des territoires viticoles et créer de nouvelles occasions de rencontre entre les vins de la Vallée du Rhône et leurs publics.

À travers cette démarche, le nouveau président entend également conforter **la place d'Avignon comme capitale des vins de la Vallée du Rhône**, porte d'entrée vers la diversité des vignobles rhodaniens.

INTER RHÔNE
INTERPROFESSION DES VINS A.O.C.
CÔTES DU RHÔNE & VALLÉE DU RHÔNE

UNE INTERPROFESSION MOBILISÉE AUTOUR DE PRIORITÉS ET DE RÉSULTATS MESURABLES

Pour accompagner ces transformations, Samuel Montgermont souhaite également faire évoluer les modalités de pilotage de l'interprofession.

Le projet de mandature prévoit la mise en place d'une feuille de route pluriannuelle, associée à une programmation budgétaire à trois ans et à une concentration des moyens sur les actions jugées prioritaires.

Des instances de pilotage réunissant les élus professionnels autour des grands enjeux économiques, techniques, promotionnels et budgétaires devront permettre d'assurer le suivi des orientations retenues et d'en mesurer les résultats.

Cette approche s'accompagnera d'un effort renforcé en matière de formation, avec le développement de modules courts et opérationnels destinés aux dirigeants, aux entreprises et aux représentants professionnels, afin de faciliter l'appropriation des évolutions techniques, économiques et commerciales de la filière.

L'ambition est de faire d'Inter Rhône une interprofession dont les priorités, les moyens et les résultats sont clairement identifiés et partagés avec l'ensemble de ses adhérents.

« REDONNER AUX PROFESSIONNELS LA CONFIANCE DANS L'AVENIR »

« *Je ne crois ni à la fatalité du déclin, ni aux solutions toutes faites. Je crois à notre capacité collective à regarder la réalité en face, à faire des choix et à nous réinventer.*
Notre responsabilité est simple : redonner à celles et ceux qui font les vins du Rhône des perspectives, l'envie d'investir et, surtout, la confiance dans l'avenir. »

Samuel Montgermont, président d'Inter Rhône

À PROPOS D'INTER RHÔNE

Fondée en 1955, Inter Rhône rassemble les familles de la production et du négoce des vins AOC Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône. L'interprofession mène des missions économiques, techniques, de communication et de promotion au service du développement et du rayonnement des appellations, en France et à l'international.

INTERPROFESSION DES VINS AOC CÔTES DU RHÔNE & VALLEE DU RHÔNE
6 rue des Trois Faucons - CS 90513 - 84 024 AVIGNON Cedex 1
Tél. 33 (0)4 90 27 24 16/40 - vins-rhone.com